



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tir sportif

Question écrite n° 86021

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le projet de loi visant à classer le paintball et l'airsoft dans la catégorie des armes à feu. En effet, le Gouvernement a organisé des réunions de concertation avec les différents acteurs du domaine des « armes » (tireurs, collectionneurs, chasseurs, airsoft, paintball, etc.) dans le cadre d'une révision de la classification. Ce groupe de travail a envisagé de classer en BIII (armes semi-automatiques ou à répétition ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre) les lanceurs de paintball et les répliques d'airsoft dont l'esthétique ressemble de près ou de loin à une arme. En France, le paintball se pratique depuis plus de 24 ans sans incident, et que ce soit en Europe ou dans le reste du monde, un marqueur de paint-ball est considéré comme un « jouet » grandeur nature, qui n'est conçu ni pour tuer, ni pour blesser. Cette révision est incompréhensible aux yeux des amateurs et professionnels du monde du paintball et de l'airsoft. D'autant que la Directive 91-477-CEE du Conseil du 18 juin 1991 ne s'applique qu'aux armes à feu en excluant expressément les armes non à feu. De plus, cette modification de la loi priverait d'emplois plus de 5000 personnes vivant du paintball et de l'airsoft dans notre pays. Elle souhaite donc savoir ce qu'il entend mettre en oeuvre afin que les conclusions du groupe de travail ne s'applique pas au paintball et à l'airsoft.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86021

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8684

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)